VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier — Danziger & Tessier

ANNONCES JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE WILLIAM E. HALL.

No 251, Vingt-Cinquième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Tangipahoa, Louisiane.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 13 OCTOBRE 1908,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Clay Elliot, juge de la susdite Cour, signé le 15 juillet 1908, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay sur 140 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Garfield, et environ 141 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, ladite portion de terre étant composée du tout des lots 18 et 19 et une portion du lot No 20, aboutissant dans le fond. Les améliorations sont désignées par le No 1438 avenue Henry Clay, et comprenant une résidence en bois à deux étages contenant 10 chambres, chambre à bain, etc.

2° Une moitié d'intérêt indivis dans et à trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 47, borné par les rues Sud Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 23 mai 1828, annexé à un acte pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville: ledit lot No 1 mesure 87 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Erato par une profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, contigu aux lots Nos 2 et 3, de 156 pieds 2 pouces 4 lignes, et sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Sud Peters ayant une profondeur de 120 pieds 9 pouces 4 lignes de là, courant à un angle droit vers la rue Tchoupitoulas, 15 pieds, 11 pouces, 6 lignes, delà s'étendant à une autre profondeur vers la rue Gaiennie, 35 pieds 6 pouces, 2 lignes à la ligne du fond sur laquelle il mesure 71 pieds 10 pouces. Le lot No 2 formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Erato et contigu aux rues Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1148 et 1160 rue Tchoupitoulas, et 435 à 449 rue Erato et comprenant bâtisses d'entrepôt à un étage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, et dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année A. D. 1908; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. A. Parsons, avocat.

12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Commerciale de Valeur Améliorée et Désirable DANS LE QUATRIÈME DISTRICT,

Formant le coin des rues Tchoupitoulas et St-André, dans l'ilet borné par les rues Adèle et Rousseau,

Portant les Nos municipaux 2001 et 2005 rue Tchoupitoulas.

Southern Indiana Glass Works vs Red Rock Company.

No 84,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 8 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de Cour signé le 2 septembre 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certain portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-André, Adèle et Rousseau, formant l'encoignure des rues St-André et Tchoupitoulas et mesurant 51 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 136 pieds 1 pouce et 9 lignes de profondeur et façade à la rue St-André, 129 pieds plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne de côté et 48 pieds 6 pouces de largeur dans le fond étant désigné par le numéro municipal 2001 et 2005 rue Tchoupitoulas.

Les améliorations comprenant une grande bâtisse en briques à deux étages et mansarde avec de grands et spacieux compartiments sur chaque étage. Contigu dans le fond se trouve un bon entrepôt à un étage et écurie.

La bâtisse est en splendide condition, le rez-de-chaussée est paré en ciment; cabinet sanitaire, lavoir et élévateur à main.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 en plus du prix de la vente et faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 8

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 86,632—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Succession de Joseph John Bruck.

Meubles de Maison, Effets Mobiliers, Bijouterie et Argenterie, Bloc en Ciment et Vases, aussi Machine à Calculer.

MARDI, le 22 Septembre 1908, à 11 heures A. M.

Sur les lieux, No 4531 rue Laurel, entre les rues Cadiz et Jena, je vais positivement vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 3 septembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encanteurs, 832-34 rue Commune.

13 sept—13 15 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 15 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 13 juillet 1908 et d'un autre ordre daté le 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières comme suit décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, Preston ou Annonciation, Market ou Laurel et la ligne de Hurstville, étant l'ilet désigné par le No huit (8) dans le plan original de Bloomingdale, aussi sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1875, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 28 mars 1885, laquelle dite portion de terre en ceci désignée mesure 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annonciation ou Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Hurst et maintenant nommé Hurstville, 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue State et 152 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, laquelle portion de terre comprenant 5 lots désignés par les lettres A, B, C, D et E. Le tout d'après un plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 11 septembre 1895 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci-après mentionné dardevant moi, notaire, le 30 septembre 1895. Etant la même propriété que le défunt Joseph John Bruck a acquis par achat de la succession de Elizabeth Bruck, d'après un acte passé pardevant moi, le notaire soussigné, le 22 juillet 1907 et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 218 folio 68.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un, deux et trois ans pour des billets des acquéreurs, portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0[0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant M. Bussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Juge F. McGloin, avocat.

12 sept—12 13 20 27—oct 4 11 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour qui cela peut concerner.

FOIN! FOIN!

La I. C. M. R. Co offrira en vente au plus haut enchérisseur, à leur entrepôt sis coin rue des rues Freret et Poydras, le LUNDI, 21 septembre 1908, à 11 heures A. M., conformément à la loi No 167 de la session 1898 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par porteur commun de tout fret non réclamé et régularisant la disposition des produits.

Pour le Compte de la Y. & M. V. R. R. Co.

1 C. 25086 de Kansas City Mo. 23 décembre, 331 balles de foin d'alfalfa.

Conditions —Comptant et livraison immédiate

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau, No 739 rue Union.

11 sept—11 13 21

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orleans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epiceries, Whiskies, Balance, Cash Register, Sac en papier, Licence et Marchandises diverses.

Succession de Julius P. Backes, No 87,073 Il sera vendu LUNDI, le 21 septembre 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux 1101 rue Sud Franklin, coin de la rue Calliope.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur. Bureau 732 rue Union—En vertu d'un ordre signé le 11 septembre 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Le contenu de l'épicerie ci-dessus.

—Conditions, comptant — Livraison immédiate.

13 sept—13 20 21

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Simple, 520 rue S. Cortez, Entre les rue D'Hémécourt et Bandis.

Succession de Charles W. Tillman.

No 85,901, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur —Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 8 septembre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 530 rue Cortez, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, D'Hemecourt et Bandis, lequel dit lot est désigné par le No 26 sur un plan d'arpentage par C. Unca Lewis, voyer, et mesurant 24 pieds, 7 pouces 1 ligne de face à la rue Cortez sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12sept—12 13 20 27—oct 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

DIX-SEPT Bons Terrains pour Bâtir

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES

Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda.

SUCCESSION DE NICHOLAS KREMER.

No 81,852—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 15 septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 sept 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Dix-sept lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Matilda, désigné par les Nos 1 à 17 inclusivement, sur le plan lithographié annexé à un acte de vente à George Torgeau, exécuté pardevant Castell, notaire, le 24 avril 1882.

Les lots Nos 1 à 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bourgogne et les lots Nos 14 à ont chacun 106 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bourgogne et Kentucky, et le lot No 5 à 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 6 a 26 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, 30 pieds 8 pouces 7 lignes en largeur dans le fond sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot 5 et 159 pieds 11 pouces et 1 1[2 ligne sur la ligne du côté opposé. Le lot No 7 à 27 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Rempart sur 159 pieds 11 pouces 1 1[2 ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Matilda, 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6 et 32 pieds, 8 pouces, 7 lignes en largeur dans le fond. Le lot No 8 a 26 pieds, 4 pouces de face à la rue Rempart sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 à 13 ont chacun 26 pieds 4[pouces de face à la rue Rempart sur les profondeurs suivantes: le lot No 9 a une profondeur de 159 pieds, 10 pouces, 3 lignes, et les lots Nos 10 à 13, inclusivement, ayant chacun une profondeur de 106 pieds 6 pouces, 3 lignes, le tout entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'angle des rues Rempart et Kentucky. Les lots 14 à 17 ont chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: les lots 14 et 15 ayant chacun une profondeur de 106 pieds, 4 pouces, et les lots 16 et 17 ont chacun une profondeur de 120 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an ou de un an deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit, s'il y en a de ladite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, et l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente devant être passés pardevant Joseph Binai, notaire, aux frais de l'acquéreur. Tous les frais des certificats devant être payés par l'acquéreur.

Meyer S. Dreifus, avocat.

15août—15 16 23 30—sept 6 13 15

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un charmant cottage élevé, No 1640 rue State.

Succession de Richard E. Schmidt.

No 83,416—Cour Civile de District — Division D.

EN VERTU de et conformément à un ordre donné le 20 août 1908, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant en congé, je vendrai à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 22 septembre, à midi, le propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues State et S. Franklin et les avenues St Charles et Palmer, désignée par la lettre G, sur un plan et un certificat d'arpentage faite par Gervais Lombard, ingénieur civil, le 28 février 1908, et annexée à un acte passé pardevant E. Rouen, notaire, le 15 juin 1903; suivant lesquels plan et certificat ledit lot G commence à une distance de 414' 4" du coin de l'Avenue St. Charles et de la rue State, et mesure 80' de face à la rue State sur 187' 0" 1"' de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'Avenue St-Charles, et 185' 5" 1"' de profondeur sur l'autre ligne de côté et 80' de large dans le fond. Ladite propriété est composée des lots entiers 15 et 16 et d'une partie du lot 17 sur le plan original de Bloomingdale, tracé par B. Buisson, voyer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1908 et payer l'acte de vente pardevant Robert F. Upton, notaire, et faire un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

21 août—21 28—sept 6 12 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Occasion pour s'Engager dans une Entreprise de Manufacture bien connue.

Par ordre des Receveurs.

La Bâtisse bien établie de Petit & Bob Co. consistant en une Grande Fabrique, En coignure des rues Lafayette et Chartres, équipée avec Machines et Dépendances. Devant être vendue comme Usine complète.

Entrepôt Nos 625 et 627 avenue Lafayette. Et le Four à Sécher coin Chartres et Clouet.

Liquidation de Petit & Bob Co. No 84,673, Cour Civile de District, Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 8 octobre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 3 août 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Div. D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés, s'étendant et étant dans le faubourg Washington, audessus de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Enghein, Port, Moreau et Casacalvo et désigné comme numéros un et deux du carré ou ilet quatre sur un certain plan dressé par Joe Pilié, voyer, le 9 février 1835, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot No un formant l'encoignure des rues Enghein et Moreau et mesurant d'après ledit plan 28 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Moreau sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue Enghein, et le lot No 2 est contigu audit lot No 1, mesurant 29 pieds de face à la rue Moreau 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Dans la propriété ci dessus décrite se trouvent les machines et dépendances suivantes qui seront vendues conjointement avec les bâtisses en bloc à savoir: Machine à Percer, Etabli, 1 Scie à Rubas, 1 Tour à Façon, 1 Scie de Long, 2 Varlopes, 1 Scie à balancier (cadre an fer), 1 Scie à Fendre (dessus en bois), 1 Sticker, 1 Teaco et les attachements, 1 Tour Complet, 1 Mouleur, 1 Planeur, 1 Machine à faire les Mortaises, 1 Couteau Automatique, 1 Ecraseur, 1 Scie (gig et table), 1 Sableur, 1 Couteau Balance, 1 Presse à Plaquer, 1 Machine à Tordre, 40 Poulies, 1 Elévateur, 1 Etabli et Matcher Bits, 1 Dodo Head 1-10 1 7 1[2 et 2.30 h. p. Moteurs 850 pieds de courroies at Sonfi sur complet.

Le tout sera vendu comme un atelier complet.

Les améliorations ci dessus compreanent une grande bâtisse en briques formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Chartres.

2° Un lot de terre dans le même ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme No 23 sur un plan de Pilié ci dessus référé, mesurant 22 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghein, maintenant avenue Lafayette, et 120 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci-dessus comprenant l'entrepôt commode, lequel peut être changé en une résidence, Nos 825-27 avenue Lafayette.

Les conduits du four à sécher sur la propriété à la rue Chartres et Clouet et comprenant simplement les fours à sécher et pas le train.

Conditions— Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat, pour 1908, en plus du prix de la vente et de payer pour tout les certificats et de faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph Q. Gowland, notaire aux frais de l'acquéreur.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 8

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FRET DIVERS NON RECLAMES

MERCREDI, 16 SEPTEMBRE 1908, A 11 HEURES A. M.,

AU DEPOT DU TEXAS & PACIFIC RAILROAD.

Au Pied de la Rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, Bureau No 825 rue Union, en vertu des Actes 124 de 1890 et 167 de 1898, et pour le compte de qui cela le concerne, le fret divers consistant en—

Epiceries, Quincaillerie, Vaisselle, Faïencerie, Savon, Meubles, Ferblanterie, Drogues, Etc.

Conditions—Comptant avant livraison. 6 sept—6 13 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles S. Deurs ou Charles Deurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 87,153 — Division E—Attendu que Mme Amelia Frances Weinman veuve de Charles ou Charles S. Deurs, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles S. Deurs ou Charles Deurs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Geo Montgomery, avocat. 12sept—12 16 21

Succession de A. B French.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 85 608—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvoir en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John F. French, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. E. & J. E Upton, avocats. 9 sept—9 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme M. Monteverde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,172—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvoir en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis Monteverde, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat. 8 sept—9 12 17

Succession de Nicolina Celuffo, épouse de Antonino Barranco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 84,585—Division C—Attendu que Domenico Barranco a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Nicolina Celuffo, épouse de Antonino Barranco, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Theodore Colonio, avocat. 5 sept—5 9 14

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.